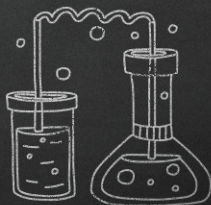
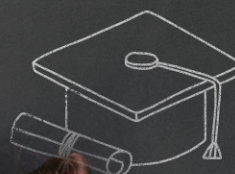


POUR UNE POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

L'ÉDUCATION PARLONS D'AVENIR

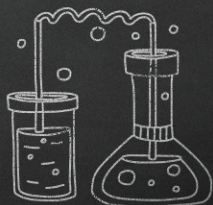
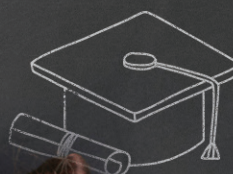


**DOCUMENT DE
CONSULTATION**

Septembre 2016

POUR UNE POLITIQUE DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

L'ÉDUCATION PARLONS D'AVENIR



**DOCUMENT DE
CONSULTATION**

Septembre 2016

Ce document peut être consulté sur le site Web du Ministère :
education.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-550-76646-9 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-76645-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016





MOT DU PREMIER MINISTRE

Nelson Mandela disait : « L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde. » Le gouvernement libéral de Jean Lesage avait bien compris son importance il y a plus de 50 ans en créant le ministère de l'Éducation avec Paul Gérin-Lajoie, le premier titulaire de la fonction de ministre de l'Éducation. À cette époque, c'est tout le Québec qui fut mobilisé autour d'un projet de société centré sur la nécessité de mettre en place un réseau d'éducation de qualité et accessible à tous. C'était alors notre façon de bâtir le Québec du 20^e siècle. Nous pouvons être fiers de ce réseau imaginé et construit par les artisans de la Révolution tranquille. Aujourd'hui, ce grand projet demeure un de nos meilleurs leviers de développement économique et social.

Le 21^e siècle, c'est l'époque de la nouvelle révolution industrielle, une vague de changements profonds dont on commence à peine à apprécier l'ampleur. Parce que nous ne voulons pas subir ces changements, mais plutôt en être les acteurs, nous avons le devoir de nous demander ensemble si nos pratiques et nos institutions répondent aux nouveaux défis que pose notre époque. Le changement est si rapide qu'il est difficile de bien percevoir le type de société où vivront nos enfants, ou par exemple ce que seront les emplois recherchés demain alors que peu avaient prévu les besoins du Québec de 2016. Il est d'autant plus important que notre système d'éducation conserve le projet d'un développement harmonieux de la personne, l'acquisition de connaissances et de compétences les plus larges, les mieux adaptées au changement constant. Ainsi, nous pourrons poser les gestes permettant de répondre aux aspirations des jeunes du Québec d'aujourd'hui et de demain.

Il revient à chaque génération de préparer la relève, le moment où nos enfants et petits-enfants pourront aller encore plus loin, car nous aurons su préparer l'avenir comme l'ont fait celles et ceux qui nous ont précédés.

C'est donc à notre tour de moderniser notre système d'éducation afin que chaque jeune puisse avoir les possibilités de réaliser ses rêves et ainsi participer pleinement à la société. Ces consultations doivent nous permettre d'entendre toutes les voix, tous les points de vue et surtout toutes les propositions.

Ensemble, mobilisons-nous pour la réussite!







MOT DU MINISTRE

L'éducation a toujours été un défi de société. Les attentes envers l'école évoluent au rythme des mutations sociales, économiques, technologiques et démographiques. Ces attentes sont multiples et viennent de toutes parts.

Les parents confient leurs enfants à l'école. Les jeunes y préparent leur avenir. Les adultes y retournent pour le changer. Les entreprises s'attendent à ce qu'elle leur fournisse une main-d'œuvre compétente et capable de nouveaux apprentissages. La société s'attend à ce qu'elle en fasse des citoyens responsables qui participent activement à la vie démocratique, sociale et culturelle ainsi qu'à la prospérité économique.

Relever un tel défi est une démarche collective qui ne se limite pas à la responsabilité d'une seule institution, si grande soit-elle. L'école québécoise est fortement enracinée dans toutes les communautés et toutes les régions. Tant les valeurs qu'elle inspire que ses performances et l'engagement du personnel enseignant la rendent exemplaire à bien des égards. Pour que l'école remplisse pleinement sa mission d'instruire, de socialiser et de qualifier, nous devons responsabiliser et mobiliser les acteurs et les partenaires du système scolaire ainsi que tous ceux et celles qui ont des attentes légitimes envers elle.

Nous devons adopter une vision commune et innovante de la réussite éducative pour que nos enfants et nos élèves puissent déployer leurs talents à toutes les étapes de leur vie. Notre réflexion doit s'inscrire dans une continuité allant de la petite enfance à l'âge adulte, où ils pourront acquérir l'autonomie nécessaire pour développer et maintenir leurs compétences tout au long de la vie.

J'entends m'impliquer activement dans les consultations régionale et nationale pour amorcer avec vous ce dialogue indispensable à la réussite de nos élèves et à l'adaptation de l'école aux réalités du 21^e siècle. J'ai la conviction que l'intervention précoce auprès des enfants et des élèves ainsi que le renforcement de la littératie et de la numératie chez les jeunes et les adultes sont des leviers stratégiques incontournables pour accroître le taux de diplomation et de qualification. À cet égard, nous devons être ambitieux et nous donner des objectifs de réussite qui soient à la hauteur de nos attentes.

Je souhaite susciter des réflexions constructives sur les priorités éducatives, favoriser l'émergence de consensus et mettre en valeur les pratiques pédagogiques innovantes. Je suis convaincu que nos échanges seront enrichissants et qu'ils nous mèneront à une vision claire et cohérente du rôle de l'école québécoise, une vision résolument orientée vers l'avenir, celui de nos élèves.





Table des matières

Introduction

UNE VISION COMMUNE DE L'ÉCOLE DE DEMAIN.....	1
--	---

Section 1

LE CONTEXTE	3
1.1 De l'accès pour tous à la réussite pour tous	3
1.2 La réussite scolaire : bénéfices individuels et collectifs	4

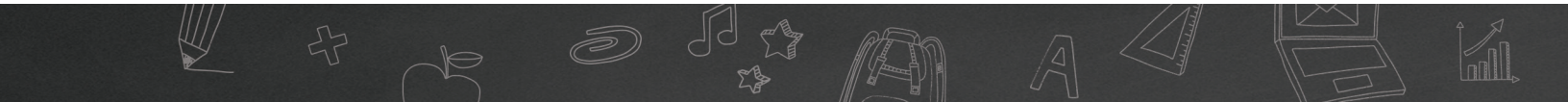
Section 2

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE : DE QUOI S'AGIT-IL?	6
2.1 Réussite scolaire et réussite éducative : points communs et différences	6
2.2 Le rôle des services de garde éducatifs à l'enfance dans la réussite éducative	7
2.3 Le rôle de la formation professionnelle dans la réussite éducative	8
2.4 Le rôle de l'éducation des adultes dans la réussite éducative	8

Section 3

LES FONDEMENTS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE.....	9
3.1 L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves.....	9
3.2 Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite.....	14
3.3 Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite ...	18
CONCLUSION	20





INTRODUCTION

UNE VISION COMMUNE DE L'ÉCOLE DE DEMAIN

Pour nous donner une vision commune de l'école de demain, nous devons considérer les importantes mutations qui s'opèrent au sein de la société québécoise, qu'elles soient démographiques, culturelles, économiques, technologiques ou environnementales. L'école¹ doit aussi composer avec des situations complexes tout en tenant compte d'une diversité de profils d'élèves et de besoins. Les communautés autochtones ont également d'importants défis à relever en matière de persévérance scolaire et de réussite éducative.

Pour décrire l'école d'aujourd'hui et de demain, de nombreuses caractéristiques sont fréquemment évoquées. On nommera par exemple :

Si l'école est le point de convergence d'attentes provenant de toutes parts, elle doit aussi être un point de ralliement pour les nombreux acteurs et partenaires qui les expriment. La réussite éducative exige une vision claire, cohérente et partagée de l'avenir. Quelle école voulons-nous ?

- **Une école performante qui répond aux réalités de son milieu et de sa communauté**, qui est apte à intégrer le changement et qui laisse place aux initiatives locales ainsi qu'à l'implication des élèves et des parents.
- **Un modèle et des pratiques pédagogiques en constante évolution**, mis en œuvre par des acteurs dynamiques qui ont à cœur le bien-être et la réussite des élèves dans un milieu propice à l'apprentissage et à la réussite.
- Une école, des membres du personnel scolaire et enseignant et des élèves bénéficiant d'**un environnement qui intègre de façon optimale les technologies et les ressources éducatives numériques**.

Plusieurs autres éléments pourraient faire partie de cette liste, mais c'est la réussite de tous les élèves, objectif ultime et principe fondateur du système scolaire, qui doit être au cœur de notre vision éducative.

Pour relever les nombreux défis auxquels est confronté le système scolaire, nous devons nous responsabiliser, nous mobiliser et nous concerter. Le partenariat n'est pas seulement un moyen de communication, d'information ou de consultation; il est aussi une stratégie de gouvernance qui mise sur l'engagement des parties pour atteindre les résultats visés.

Réunir nos idées, nos efforts et nos ressources

Qu'entendons-nous aujourd'hui par « instruire, socialiser et qualifier » ?

Un des éléments fondamentaux de la démarche visant à convenir de moyens d'action en faveur de la réussite éducative est d'acquérir une compréhension commune des grands enjeux éducatifs et de partager celle-ci avec les élèves² et l'ensemble des citoyens. L'ensemble des acteurs et des partenaires du système scolaire doit pouvoir participer à cette démarche. Vision, inclusion et leadership sont au service du développement et de la pérennité d'un système scolaire axé sur la réussite éducative.

¹ Dans le cadre de cette consultation, le terme « école » fait référence aussi bien aux écoles primaires (incluant également les services de garde en milieu scolaire) et secondaires qu'aux centres de formation professionnelle et aux centres d'éducation des adultes.

² Dans ce document, le terme « élève » fait référence aussi bien aux jeunes fréquentant les écoles primaires et secondaires qu'aux personnes fréquentant les centres de formation professionnelle ou d'éducation des adultes.



Les trente premières années d'existence du ministère de l'Éducation ont été ponctuées de larges consultations publiques tenues à une quinzaine d'années d'intervalle³. Cinquante ans après la publication du rapport Parent et vingt ans après la tenue des États généraux sur l'éducation, le système d'éducation québécois est l'un des meilleurs au monde et son taux de diplomation augmente année après année.

Malgré tous les progrès accomplis au cours des décennies, la scolarisation ainsi que la réussite des jeunes et des adultes demeurent des défis qui se renouvellent à chaque génération et qui prennent des couleurs différentes selon les diverses mutations sociodémographiques, culturelles, économiques et technologiques qui font avancer la société québécoise⁴.

Ouvrir le dialogue à tous

Le temps est venu de réunir nos idées, nos efforts et nos ressources pour ouvrir un large dialogue avec les acteurs et les partenaires de l'éducation au Québec de même qu'avec l'ensemble des citoyens sur un des fondements de notre richesse collective : l'éducation des jeunes et des adultes. Cette consultation donnera l'occasion à la population de s'exprimer librement sur la réussite éducative, et ce, par divers moyens. Cette ouverture est nécessaire pour que la réflexion collective ne soit pas restreinte et que les différents points de vue, des experts comme des citoyens, soient entendus et discutés.

Enjeux et axes de la réussite éducative

Pour instaurer le dialogue et ouvrir des pistes de réflexion, le présent document identifie trois grands domaines d'intervention qui touchent directement l'élève et l'école et qui ressortent des connaissances issues de la recherche comme étant des axes importants de la réussite éducative :



L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves



Un contexte propice au développement, à l'apprentissage et à la réussite



Des acteurs et des partenaires mobilisés autour de la réussite

L'envergure de chacun de ces axes et l'importance de leurs interactions montrent que l'objectif de la réussite éducative dépasse les murs de l'école et s'adresse à un environnement sociétal composé de multiples acteurs, partenaires et communautés. Plusieurs leviers permettent à tous les acteurs de s'aligner sur les différents axes de la réussite éducative. Ainsi, des champs d'interventions aussi variés que le dépistage précoce des difficultés d'apprentissage, les pratiques pédagogiques, le climat scolaire ou l'engagement parental contribuent à faire en sorte que tous les élèves développent leur plein potentiel.

C'est sur ces trois axes de la réussite éducative que porte la consultation publique. La participation du plus grand nombre de personnes à des échanges ouverts et respectueux des divers points de vue est souhaitée.

³ Pour un historique des grandes mobilisations du système d'éducation québécois, voir le document *Complément d'information*.

⁴ Pour un portrait détaillé de ces mutations, voir le document *Complément d'information*.



SECTION 1

LE CONTEXTE

1.1 De l'accès pour tous à la réussite pour tous

Les années 1960 ont marqué le début d'une réflexion d'envergure sur le système éducatif québécois. S'inscrivant dans cette mouvance, le rapport Parent est à la base du système éducatif actuel. L'éducation y est considérée comme un droit et tous doivent avoir les mêmes chances d'y accéder. L'essor du système d'éducation public au Québec a constitué un immense chantier où la gratuité scolaire et la construction de nouvelles écoles ont été les principaux vecteurs de développement.

Les États généraux sur l'éducation, lancés en 1995, ont permis de réaffirmer l'intérêt collectif à l'égard de la question de l'éducation. Du point de vue de la réussite éducative, ils ont entraîné des mesures ou stratégies gouvernementales qui se sont échelonnées depuis la fin des années 1990 jusqu'à aujourd'hui. Les initiatives issues des années 1990 et 2000 ont visé la réussite des élèves en permettant d'agir sur les différents obstacles individuels, familiaux, culturels ou socioéconomiques que peuvent rencontrer des personnes, des groupes ou des communautés.

De plus, le principe selon lequel aucun jeune ne devrait quitter le système scolaire sans un diplôme ou une qualification professionnelle a mené à la diversification des voies de formation pour accroître l'accès des jeunes à la formation professionnelle et à la promotion de l'alternance

travail-études. C'est aussi au cours de cette décennie que le ministère de la Famille a été créé et que les services de garde éducatifs à l'enfance⁵ ont été instaurés et subventionnés par l'État dans le but, notamment, de faciliter l'entrée des jeunes enfants à l'école et de promouvoir l'égalité des chances.

L'implantation et le maintien d'un climat propice à l'apprentissage et à la réussite exigent des ressources importantes de diverse nature. C'est toutefois le personnel offrant des services directs aux jeunes enfants et aux élèves qui a l'effet le plus déterminant sur leur réussite. Ce personnel connaît une progression constante depuis treize ans dans les écoles du Québec. En outre, au cours de la même période, le rapport élèves-enseignant a diminué de manière significative du préscolaire au secondaire⁶.

Évolution du personnel offrant des services directs aux élèves			
Année scolaire	Services directs aux élèves	Nombre d'élèves	Rapport Adulte/élèves
2000-2001			
	85 710 ETP ¹	1 236 915	1/14,43
2005-2006			
	88 665 ETP	1 215 920	1/13,71
2010-2011			
	94 683 ETP	1 179 803	1/12,46
2013-2014			
	99 930 ETP	1 183 588	1/11,84

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

1. Équivalent temps plein.

⁵ Comme la réflexion proposée dans le cadre de la présente consultation porte aussi sur la question de la prévention et de l'intervention précoce, les services de garde éducatifs aux enfants de 0 à 5 ans (centres de la petite enfance [CPE], garderies et milieux familiaux) sont intégrés à la démarche.

⁶ Entre 2000-2001 et 2013-2014, 3 742 employés à temps plein ont été engagés, ce qui représente une hausse de 5,25 %, et ce, malgré une baisse de l'effectif scolaire de 4,3 %.



Depuis plusieurs années, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur alloue des sommes importantes aux élèves handicapés ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Cet effort financier s'est accentué au cours des dix dernières années pour atteindre 2,31 milliards de dollars en 2014-2015. Ces sommes sont consacrées aux services directs aux élèves et visent à faciliter la réussite de ces derniers.

Tous ces efforts combinés ont contribué à faire du système d'éducation québécois l'un des plus performants au monde⁷. En ce qui concerne les mathématiques, les sciences et la compréhension de l'écrit, le Québec se classe toujours en tête parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)⁸. Par ailleurs, en 2012-2013⁹, le taux d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification du secondaire, que ce soit en formation générale ou en formation professionnelle, était de 94,4 % dans la population québécoise. À cet égard, le Québec est la province la plus performante au Canada, tous âges confondus, ce taux dépassant largement le taux moyen des pays de l'OCDE, qui est de 84,0 %¹⁰. Les trois secteurs d'enseignement ont contribué à l'atteinte de ce résultat : la formation générale des jeunes (67,8 %), la formation générale des adultes (9,5 %) et la formation professionnelle (17,1 %)¹¹.

1.2 La réussite scolaire : bénéfices individuels et collectifs

Une éducation qui donne les mêmes chances à tous et qui n'écarte personne est un puissant levier d'équité sociale. Ses effets bénéfiques sont associés à une meilleure santé, à une vie plus longue, à une parentalité réussie, à une activité professionnelle enrichissante et à une participation citoyenne plus active. L'éducation est si étroitement liée au développement de la personne tout au long de sa vie qu'elle constitue le principal moteur de sa réussite sur le plan personnel, économique, familial, professionnel et social.

Taux d'emploi au Québec chez les 25 à 64 ans selon le niveau de scolarité, 2015

Sans diplôme	54 %
Secondaire complété	70 %
Diplôme collégial ⁽¹⁾	80 %
Grade universitaire ⁽²⁾	83 %

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2016; Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

(1) Certificat (y compris le certificat de métier) ou diplôme d'un établissement d'enseignement postsecondaire (école de métiers, période d'apprentissage, collège communautaire, cégep ou école de sciences infirmières). Est également inclus le certificat de niveau inférieur au baccalauréat à l'université.

(2) Diplôme de baccalauréat ou encore diplôme universitaire ou certificat universitaire supérieur au baccalauréat.

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2016; Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

La scolarité a une incidence directe sur l'intégration des personnes au marché du travail, comme le montre la hausse du taux d'emploi selon le niveau d'études. Elle a donc un effet significatif sur le niveau et la qualité de vie qu'une personne peut espérer atteindre. Les sorties de l'école sans diplôme ni qualification sont lourdes de conséquences tant pour le développement des personnes et leur bien-être que pour leur intégration sociale et professionnelle. Elles peuvent mener à des conditions de vie marquées par la précarité et la pauvreté, où les difficultés et l'insécurité peuvent donner lieu à des problèmes de santé physique et mentale. La dépendance sociale et économique, la perte d'autonomie, l'isolement ainsi que le déficit relationnel et culturel sont autant d'effets négatifs qui empêchent les personnes de se réaliser pleinement et de jouer un rôle actif auprès de leurs enfants ou de leurs proches, dans leur communauté et dans la société. Rappelons également que les causes et les conséquences du décrochage sont différentes chez les femmes et chez les hommes.

⁷ Un portrait statistique de la réussite scolaire au Québec se trouve dans le document *Complément d'information*.

⁸ Résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), de 2000 à 2012.

⁹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE, *Indicateurs de l'éducation, éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire — Édition 2014*, fiche 5.1, p. 60.

¹⁰ STATISTIQUE CANADA, *Indicateurs de l'éducation au Canada : une perspective internationale*, 2014, tableau A.2.1, p. 45.

¹¹ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, GIR, DGS, DIS, compilation spéciale à partir des données de la fiche 5.1 du document *Indicateurs de l'éducation, Éducation préscolaire, enseignement primaire et secondaire — Édition 2014*.



Selon le Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, publié en mars 2009, le décrochage scolaire coûterait annuellement 1,9 milliard de dollars à l'économie du Québec¹². Ce coût est attribuable à des revenus non perçus et à des dépenses sociales additionnelles généralement associées au décrochage et à ses effets dans le temps.

Par ailleurs, les sorties sans diplôme ni qualification entraînent des dépenses publiques substantielles, réduisent l'accès à une main-d'œuvre qualifiée et nuisent au développement économique, particulièrement dans les régions. Le dynamisme et la vitalité d'une région dépendent largement des compétences et de la capacité d'innovation de sa main-d'œuvre et de ses entreprises. Non seulement les régions doivent former une grande partie de cette main-d'œuvre, mais elles doivent aussi avoir un pouvoir d'attraction et de rétention des personnes.

D'ici 2022, le marché du travail québécois aura des besoins importants en main-d'œuvre et sera particulièrement attrayant pour les jeunes et les adultes. Emploi-Québec prévoit que, de 2018 à 2022, 71 500 nouveaux emplois seront offerts et 561 600 postes seront à pourvoir à la suite de départs à la retraite¹³. En 2022, les postes de type technique, dont la plupart demandent une formation technique du collégial ou une formation professionnelle du secondaire, constitueront 32 % de l'emploi total. Les emplois de niveau intermédiaire, exigeant un diplôme d'études secondaires et une courte formation en entreprise, formeront 28 % de l'emploi total. Les postes requérant une formation universitaire représenteront, quant à eux, 20 % de la main-d'œuvre.

Si les sorties sans diplôme ni qualification nuisent à l'atteinte du plein potentiel des personnes et de l'économie et à la santé des finances publiques, elles affectent aussi le dynamisme social et culturel du Québec. L'éducation est indispensable pour la compréhension de l'information et des divers enjeux qui touchent la personne, sa communauté et la société dans son ensemble. Elle permet le plein exercice de la citoyenneté et une participation éclairée à la vie culturelle et démocratique. Cela justifie l'attention particulière dont doivent faire l'objet les jeunes enfants et les élèves les plus vulnérables, comme ceux issus de milieux défavorisés, les jeunes enfants et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ou encore les jeunes enfants en situation de retard de développement et les élèves en situation de retard scolaire. Il est à noter que les garçons sont surreprésentés dans certains de ces groupes.

Le Québec a besoin de tous ses citoyennes et citoyens, dans tous les secteurs de l'activité humaine, pour assurer sa prospérité et continuer à s'illustrer comme une société dynamique, innovante, solidaire et démocratique.

¹² *Savoir pour pouvoir : entreprendre un chantier national pour la persévérance scolaire*, Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec, mars 2009. Les données utilisées sont celles du recensement de 2006.

¹³ EMPLOI-QUÉBEC, *Le marché du travail et de l'emploi par industrie au Québec, Perspectives à moyen (2013-2017) et à long terme (2018-2022)*, 2014, p. 7.



SECTION 2

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE :
DE QUOI S'AGIT-IL?

La réussite scolaire est facilement mesurable et se prête à de nombreuses comparaisons nationales et internationales, ce qui procure à ce concept une grande visibilité sociale et médiatique dans les réflexions ou les débats sur la performance des élèves et des écoles. La réussite éducative ne se prête pas à des évaluations à court terme, car elle se concrétise tout au long de la vie. Un des grands défis que la société québécoise doit relever est celui d'en arriver à une vision commune et innovante de la réussite éducative où toutes les personnes pourront déployer leurs talents à chaque étape de leur vie, que ce soit au terme d'un parcours de formation ou grâce au maintien de leurs compétences.

2.1 Réussite scolaire et réussite éducative : points communs et différences

La réussite scolaire consiste en l'achèvement avec succès d'un parcours scolaire par un élève qui répond aux exigences d'un programme d'études établi par le ministre et auquel des unités de sanction sont associées. Les résultats scolaires et l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation d'études sont considérés comme des indicateurs de la réussite scolaire.

La réussite éducative englobe la réussite scolaire. Elle va ainsi au-delà de la diplomation et de la qualification en tenant compte de l'atteinte du plein potentiel de la personne dans ses dimensions intellectuelles, affectives, sociales et physiques. Elle vise l'apprentissage de valeurs, d'attitudes et de responsabilités qui formeront un citoyen responsable, prêt à jouer un rôle actif sur le marché du travail, dans sa communauté et dans la société. La réussite éducative ne se concrétise donc pas au terme du parcours scolaire, car plusieurs des éléments qui la composent ne se prêtent pas à l'évaluation ou à la mesure au sens scolaire habituel. Elle est davantage un effet à long terme que la réussite d'un programme d'apprentissage ou de formation.

La réussite éducative prend un sens différent selon les capacités, les besoins et les aspirations des personnes, notamment de celles qui sont les plus vulnérables.

LE PROGRAMME DE FORMATION DE L'ÉCOLE QUÉBÉCOISE

La réussite éducative est un concept large qui couvre les trois grands axes de la mission de l'école établis par le Programme de formation de l'école québécoise : **instruire**, **socialiser**, **qualifier**.

Instruire, avec une volonté réaffirmée

La première responsabilité de l'école est de former l'esprit de l'élève. Même si l'école ne constitue pas le seul lieu d'apprentissage, elle joue un rôle fondamental en ce qui a trait au développement intellectuel et à l'acquisition de connaissances. Énoncer cette orientation, c'est réaffirmer l'importance de soutenir le développement cognitif aussi bien que la maîtrise des savoirs.



Socialiser, pour contribuer à l'apprentissage du vivre-ensemble

Dans une société pluraliste comme le Québec, l'école joue un rôle d'agent de cohésion en contribuant à l'apprentissage du vivre-ensemble et au développement d'un sentiment d'appartenance à la collectivité. Il lui incombe de transmettre le patrimoine des savoirs communs, de promouvoir les valeurs à la base de la démocratie et de préparer les jeunes à devenir des citoyens responsables. Elle doit également chercher à prévenir en son sein les risques d'exclusion qui compromettent l'avenir de trop de jeunes.

Qualifier, selon des voies diverses

L'école a le devoir de rendre possible la réussite de tous les élèves et de faciliter leur intégration sociale et professionnelle, quelle que soit la voie qu'ils choisiront au terme de leur formation. À cette fin, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur définit le curriculum national de base. Toutefois, les établissements scolaires doivent offrir à chaque élève un environnement éducatif adapté à ses champs d'intérêt, à ses aptitudes et à ses besoins, en favorisant la pédagogie différenciée et en offrant une grande diversité de parcours scolaires.

2.2 Le rôle des services de garde éducatifs à l'enfance dans la réussite éducative

Il est maintenant reconnu que le développement global pendant la petite enfance influence de façon importante la préparation à l'école, l'adaptation au milieu scolaire et la réussite éducative. Les services de garde éducatifs à l'enfance 0 à 5 ans (centres de la petite enfance, garderies et milieux familiaux) visent à nourrir le plaisir d'apprendre chez les jeunes enfants, à développer leur autonomie et à leur donner les outils nécessaires à une adaptation harmonieuse à l'école. Ils soutiennent les enfants, entre autres dans leur développement global, leur socialisation et l'acquisition de saines habitudes de vie.

Ces services ont également pour objectif de favoriser l'égalité des chances, notamment en repérant les difficultés que certains enfants éprouvent et qui risquent d'entraver leur développement. Lorsqu'une difficulté d'apprentissage ou de comportement est repérée chez un jeune enfant, un accès rapide aux services professionnels du domaine de la santé et des services sociaux peut être déterminant pour son plein développement et sa réussite éducative. Les personnes responsables de l'enfant peuvent alors agir de façon appropriée pour le soutenir et pour prévenir ou limiter d'éventuelles difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Les enfants les plus vulnérables sont ceux qui profitent le plus des services de garde éducatifs à l'enfance. Ceux qui sont issus de milieux socioéconomiques défavorisés et qui ont fréquenté un service de garde éducatif à l'enfance à temps plein obtiennent de meilleurs résultats scolaires à 12 ans. Ainsi, les écarts de réussite entre ces enfants et ceux issus de familles aisées s'estompent.

Ces services ont un effet considérable sur la réussite éducative et répondent à des besoins sans cesse croissants, comme l'indique la hausse rapide du nombre de places dans les centres de la petite enfance, les garderies privées, subventionnées ou non, et les milieux familiaux, qui est passé de 82 302 en 1998 à 283 935 en 2015. Le ministère de la Famille soutient également l'intégration des enfants handicapés dans ces services au moyen de deux mesures totalisant une aide financière de 75,3 millions de dollars.



2.3 Le rôle de la formation professionnelle dans la réussite éducative

La formation professionnelle joue aussi un rôle important dans la réussite éducative des jeunes comme des adultes. Elle permet à plusieurs d'obtenir un premier diplôme qualifiant ou de développer des compétences, dans l'un ou l'autre des 21 secteurs de formation, qui leur seront utiles sur le marché du travail. Elle peut conduire à la poursuite des études, en vue de l'obtention d'autres diplômes professionnels, ou à l'accès à des études supérieures.

En 2015, parmi les titulaires d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) qui occupaient un emploi à temps plein, 75,4 % déclaraient occuper un emploi en lien avec leur formation, tandis que chez les titulaires d'une attestation de spécialisation en formation professionnelle (ASP), la proportion correspondante était de 76,3 %. Par ailleurs, le taux d'emploi des répondants titulaires d'un DEP était de 73,6 % au 31 mars 2015, soit environ neuf mois après l'obtention de leur diplôme. Chez les répondants titulaires d'une ASP, il était de 78,7 % en 2015¹⁴.

La formation professionnelle est un tremplin vers une vie active. Elle contribue non seulement à l'apprentissage tout au long de la vie, mais aussi à une meilleure employabilité des personnes, à des emplois mieux rémunérés, à une plus grande mobilité de ces dernières et à la réduction de la pauvreté des ménages. Toutefois, la formation professionnelle est, encore aujourd'hui, davantage fréquentée par des adultes que par des jeunes, même si, depuis des décennies, de nombreuses actions ont été menées pour y augmenter le nombre de jeunes de moins de 20 ans.

2.4 Le rôle de l'éducation des adultes dans la réussite éducative

L'obtention d'une première qualification ou le rehaussement des compétences en littératie et en numératie a des effets bénéfiques non seulement pour l'adulte, mais aussi pour ses enfants. Ces compétences renforcent sa capacité de s'engager dans leur réussite et de les soutenir tout au long de leur parcours scolaire.

Les services d'éducation des adultes jouent un rôle essentiel dans la réussite éducative de tous, jeunes comme adultes. D'une part, ils permettent aux personnes qui ont quitté la formation des jeunes sans diplôme ni qualification de poursuivre leurs études ou de les réintégrer. Ainsi, en 2014, on estime que près d'un élève sur cinq avait obtenu son premier diplôme du secondaire après l'âge de 20 ans et à la suite d'un passage à l'éducation des adultes¹⁵. D'autre part, ces services sont une ressource indispensable pour les adultes qui doivent rehausser leurs compétences en littératie et en numératie. Selon des résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA), publiés par l'OCDE en 2013, le Québec a d'importants défis à relever à cet égard. Près de 20 % des Québécois âgés de 16 à 65 ans présentent de faibles compétences en littératie. Parmi ceux-ci, 218 000 ont de très faibles compétences. La moyenne québécoise est significativement inférieure à la moyenne canadienne.

¹⁴ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *La Relance au secondaire en formation professionnelle : la situation d'emploi des personnes diplômées en 2013-2014*, 2015.

¹⁵ En 2012-2013, on prévoyait que 19,7 % des adultes de 20 ans ou plus obtiendraient son premier diplôme du secondaire à la suite d'un passage à l'éducation des adultes.

(Source : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, *Indicateurs de l'éducation*, édition 2014, p.61.)



SECTION 3

LES FONDEMENTS DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Au fil du temps, la recherche a permis de mieux comprendre les facteurs qui favorisent la persévérance et la réussite scolaires et d'agir sur ceux-ci. Les chercheurs s'entendent sur le fait que le profil des décrocheurs n'est pas homogène, puisque tous ne présentent pas les mêmes caractéristiques ni les mêmes difficultés. Ce sont sur ces éléments déterminants que la future politique de la réussite éducative s'appuiera.

Le socle qui fonde la présente démarche est constitué des trois axes évoqués en introduction. Des questions vous sont soumises pour alimenter votre réflexion et différentes modalités vous sont proposées pour que vous puissiez donner votre avis sur les thèmes abordés.



3.1 L'ATTEINTE DU PLEIN POTENTIEL DE TOUS LES ÉLÈVES

L'atteinte du plein potentiel de tous les élèves est au cœur de la mission de l'école et des services de garde éducatifs à l'enfance. Plusieurs types de stratégies et d'interventions devront être utilisés au cours des prochaines années pour permettre aux élèves d'atteindre leur plein potentiel.

3.1.1 Une intervention dès la petite enfance

Agir de façon précoce, intensive et concertée auprès des enfants, plus particulièrement auprès de ceux qui présentent des difficultés, fait partie des conditions de succès de leur développement global. La préparation à l'école facilite l'adaptation des jeunes enfants et leur permet d'avoir confiance de réussir dans leur nouveau milieu éducatif. Pour favoriser la réussite de tous, il est important de prendre en considération, chez les jeunes enfants, non seulement l'année qui précède l'entrée en maternelle, qui a lieu en général lorsque l'enfant a 4 ans, mais aussi l'ensemble des années qui précèdent l'entrée à l'école.

À cet égard, le rôle des services de garde éducatifs à l'enfance et de la maternelle 4 ans à temps plein est particulièrement important. Le repérage des difficultés d'apprentissage et de comportement est essentiel pour permettre de soutenir rapidement l'intervention des services éducatifs et des parents. Plus tôt le jeune enfant à risque sera identifié et accompagné, meilleures seront ses chances de réussir. Une concertation et une continuité entre les services de garde éducatifs à l'enfance et l'école sont essentielles afin de repérer les enfants cumulant des facteurs de risque, de contribuer à des transitions mieux soutenues et de favoriser leur réussite.



PISTES D'ACTION

L'apprentissage du jeune enfant débute tôt après sa naissance et il en est de même pour sa préparation progressive à l'école. Si l'on souhaite favoriser la réussite éducative du plus grand nombre d'enfants, il est pertinent de considérer toutes les années qui précèdent l'entrée à l'école.

- Renforcer les activités d'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques pendant la petite enfance.
- Consolider les interventions effectuées dans les services de garde éducatifs à l'enfance (centres de la petite enfance, garderies, services de garde en milieu familial), particulièrement auprès d'enfants qui sont issus de milieux défavorisés ou qui présentent des difficultés.
- Aider les services de garde éducatifs à l'enfance et les organismes qui travaillent auprès des enfants et des familles à identifier les enfants qui pourraient éprouver des difficultés sur le plan du développement global.
- Améliorer la complémentarité et la concertation des actions entre les services de garde éducatifs à l'enfance et le milieu scolaire au moment de l'entrée à l'école.
- Poursuivre le déploiement de la maternelle 4 ans dans les milieux défavorisés en complémentarité avec les services de garde éducatifs à l'enfance.

QUESTIONS

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?



3.1.2 Une réponse adaptée aux élèves ayant des besoins particuliers

La prévention et l'accompagnement impliquent des interventions auprès de tous les jeunes enfants et des élèves dans leurs apprentissages et leur développement, notamment ceux qui ont des difficultés et ceux qui sont les plus vulnérables, mais aussi auprès des élèves plus doués pour les aider à atteindre leur plein potentiel. Il est essentiel de connaître les besoins des élèves et de reconnaître les caractéristiques de ceux qui sont vulnérables pour répondre adéquatement à leurs besoins.

La qualité des interrelations dans la classe peut contrer l'influence négative de caractéristiques individuelles, comme le niveau socioéconomique ou le rendement initial des élèves. Dans cette optique, les liens entre les services de garde éducatifs à l'enfance et les écoles peuvent être renforcés pour permettre au personnel enseignant du préscolaire d'apprendre à connaître les nouveaux élèves, d'agir dans la continuité de leur milieu éducatif précédent et de faciliter leur adaptation.

PISTES D'ACTION

Le climat scolaire, le dépistage précoce, la complémentarité des actions et la concertation des différents intervenants représentent des éléments essentiels pour identifier les élèves qui ont des besoins particuliers et leur offrir une réponse adéquate et adaptée.

- Repérer très tôt les élèves ayant des besoins particuliers, évaluer leurs besoins et mieux aider leurs parents.
- Revoir l'approche de financement catégorielle pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Évaluer les résultats de l'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans les classes ordinaires.
- Intégrer davantage d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans les écoles privées subventionnées.
- Porter une attention particulière à la réussite des garçons.
- Soutenir l'intérêt et la motivation des élèves plus doués.

QUESTIONS

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?



3.1.3 Un accompagnement tout au long du parcours scolaire

Le soutien et l'accompagnement des élèves doivent être maintenus tout au long du parcours scolaire, car les difficultés peuvent survenir à différents moments. L'intervention précoce n'est pas uniquement liée à l'âge de l'élève, elle est tout aussi nécessaire lors de changements ou de transitions critiques pour lesquels il faut soutenir la capacité d'adaptation de l'élève. Il faut être encore plus attentif auprès des élèves cumulant des facteurs de risque sur les plans personnel, familial, scolaire et social.

Il s'avère plus efficace d'agir prioritairement sur les déterminants scolaires, particulièrement sur ceux qui se situent dans la classe. Une relation enseignant-élève significative et positive permet à l'enseignant de mieux connaître ses élèves et de repérer ceux qui risquent d'éprouver des difficultés. L'équipe-école pourra alors intervenir tôt en amont et offrir une meilleure réponse aux besoins des élèves. D'autres ressources ou interventions peuvent être mises à contribution mais il faut agir de façon complémentaire, concertée et continue.

PISTES D'ACTION

La capacité d'une école d'intervenir rapidement auprès d'un jeune susceptible de décrocher est déterminante dans la prévention de l'abandon scolaire.

- Créer dans les écoles des équipes multidisciplinaires responsables de la réussite des élèves pour mieux aider ceux qui sont à risque.
- Commencer le parcours scolaire plus tôt ou allonger la période de fréquentation scolaire obligatoire jusqu'à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification.
- Mieux outiller les jeunes du secondaire par rapport à leur orientation scolaire et professionnelle.
- Améliorer les transitions entre les différents niveaux et parcours scolaires.

QUESTIONS

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?



3.1.4 La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques

L'enseignant a une influence déterminante sur la perception qu'a l'élève de ses propres compétences, ainsi que sur son engagement scolaire, son appréciation des différentes matières, ses attentes en matière de succès et son rendement scolaire. Plus cette perception est positive, meilleur est l'élève.

Les pratiques pédagogiques ont aussi un effet sur l'intérêt de l'élève à l'égard des matières enseignées, sur son appréciation de l'expérience d'apprentissage et sur sa réussite. Elles relèvent autant de la gestion de classe que des stratégies d'enseignement, notamment de l'attention accordée aux questions de l'élève, des attentes de l'enseignant au regard de ce que le jeune peut accomplir, des leçons structurées, du renforcement positif, de la vérification de sa compréhension et de la fréquence des rétroactions.

Pour que les enseignants puissent contribuer au maximum à la réussite des jeunes, ils doivent être soutenus et valorisés dans leur profession¹⁶. La formation initiale et continue des enseignants est elle-même au centre de la réussite éducative. En effet, ceux-ci doivent rendre les apprentissages accessibles à tous et varier leurs pratiques pédagogiques selon les besoins et les capacités des élèves. Le développement professionnel et le soutien à leur insertion sont aussi indispensables pour que les enseignants puissent consolider leur attachement à la profession, améliorer leur pratique et accroître leur efficacité.

La relation entre l'enseignant et l'élève est un déterminant central de la réussite.

PISTES D'ACTION

La qualité de l'enseignement et des pratiques pédagogiques est une condition essentielle à la réussite éducative. Elle n'est possible que par l'enseignant et les ressources professionnelles complémentaires qui le soutiennent. L'enseignant a la responsabilité de mettre en œuvre son savoir, son expertise et les diverses ressources à sa disposition pour le bénéfice de l'élève.

- Améliorer la préparation et la formation continue des enseignants pour mieux répondre aux besoins des élèves dans des classes de plus en plus hétérogènes.
- Favoriser le développement de pratiques pédagogiques innovantes basées sur des connaissances issues de la recherche.
- Créer un organisme voué à la mise en valeur et au transfert de connaissances dans le milieu de l'éducation, à l'instar de l'Institut national d'excellence en santé, pour assurer le développement des expertises et des meilleures pratiques.
- Reconnaître l'autonomie des enseignants et valoriser davantage leur profession au Québec tant auprès des futurs enseignants que dans l'ensemble de la société.
- Proposer la création d'ordres professionnels pour soutenir le développement et consolider l'expertise des différentes professions liées à l'enseignement et à la pédagogie.
- Examiner l'évaluation des apprentissages dans le parcours scolaire, notamment le nombre d'épreuves ministérielles

QUESTIONS

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?

¹⁶ MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Coup de pouce à la réussite! Le soutien au personnel enseignant : un moyen efficace de favoriser la persévérance et la réussite scolaires*, n° 3, 2014.





3.2 UN CONTEXTE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT, À L'APPRENTISSAGE ET À LA RÉUSSITE

L'atteinte du plein potentiel de l'élève doit être comprise en fonction d'un vaste univers de compétences qui représentent autant de possibilités et d'avenues pour se réaliser et réussir, tout au long du parcours scolaire et sur le marché du travail. La liberté de choix de l'élève sera d'autant plus grande qu'il possédera de solides assises en écriture, en lecture et en mathématiques sur lesquelles il pourra développer ses compétences dans divers domaines.

3.2.1 L'importance de la littératie et la numératie

La littératie et la numératie demeurent les assises sur lesquelles s'érige l'ensemble des apprentissages et sont nécessaires au développement des compétences du 21^e siècle, notamment les compétences numériques. Le développement du langage, l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques chez les jeunes enfants sont des préalables importants aux apprentissages scolaires. Ils exigent toutefois des approches adaptées à leurs modes particuliers d'apprentissage, dans le contexte du jeu libre notamment, et des activités dont ils prennent l'initiative, tout en recevant un accompagnement qui permet d'enrichir leurs apprentissages.

L'acquisition de compétences suffisantes en littératie et numératie est une préoccupation qui doit être présente tout au long du parcours scolaire, chez les jeunes comme chez les adultes. Un déficit cumulé de compétences en lecture, en écriture et en calcul nuira aux apprentissages de l'élève, et l'empêchera de reconnaître et de développer son potentiel. Chez les adultes, cette problématique est plus complexe, car les personnes peuvent être réticentes à retourner aux études. De mauvaises expériences scolaires, des problèmes d'apprentissage, une situation socioéconomique difficile ou la crainte du jugement des autres sont autant de facteurs qui peuvent décourager un retour aux études. À cet égard, l'apport des milieux du travail est indispensable pour aider les personnes qui en ont besoin. Lutter contre l'analphabétisme exige de se doter d'une vision globale et cohérente de ses causes multiples et de ses conséquences sur les individus et sur la société.

Le faible niveau de scolarité des parents, particulièrement celui de la mère, augmente les risques d'abandon scolaire chez les élèves puisque c'est elle qui bien souvent les accompagne dans la réalisation de leurs tâches scolaires quotidiennes. Toutefois, un parent qui améliore ses compétences en littératie et en numératie est davantage en mesure d'accompagner son enfant dans son parcours scolaire.

PISTES D'ACTION

La littératie et la numératie (c'est-à-dire les compétences en lecture, en écriture et en calcul) demeurent les assises sur lesquelles peuvent s'ériger les divers types de compétences disciplinaires ou de haut niveau. Elles sont d'ailleurs essentielles à l'apprentissage et au développement des compétences numériques¹⁷.

- Assurer un développement optimal des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul.

¹⁷ OCDE, *Literacy, Numeracy and Problem Solving in Technology-Rich Environments: Framework for the OECD Survey of Adult Skills*, 2012.



- Assurer une entrée réussie dans le monde de la lecture et maintenir les compétences langagières tout au long de la vie.
- Accroître la préoccupation pour le français dans la formation des jeunes et des adultes.
- Valoriser et promouvoir la qualité de la langue française et le plaisir de lire.
- Intervenir rapidement auprès des adultes ayant de faibles compétences en lecture, en écriture et en calcul.

QUESTIONS

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?

3.2.2 *L'univers des compétences du 21^e siècle et la place grandissante du numérique*

Au gré des différentes mutations que traversent les sociétés modernes, la notion de compétence demeure toujours au cœur de la mission du système scolaire. Pour l'école du 21^e siècle, l'éventail des compétences qui mènent à la réussite éducative comprend de multiples dimensions qui permettront aux élèves de devenir des citoyennes et des citoyens responsables, engagés dans leur communauté et prêts à entrer sur le marché du travail.

En plus des compétences propres à une discipline, il existe des compétences de haut niveau telles que la pensée critique, la résolution de problèmes, la communication et la collaboration, l'esprit d'entreprise, l'habileté à exploiter le potentiel des technologies numériques, la créativité et l'innovation. Ces compétences comprennent aussi d'autres dimensions de la réussite éducative comme l'autodétermination et la gestion personnelle, la responsabilité sociale ainsi que la sensibilisation culturelle, mondiale et environnementale.

La présence des technologies numériques dans toutes les sphères de l'activité humaine fait en sorte que la capacité d'une personne à les utiliser de façon autonome et créative est devenue une compétence indispensable. Le développement de compétences numériques par l'élève, tôt dans son parcours scolaire, est nécessaire pour lui permettre d'atteindre son plein potentiel, de bien vivre en société, de réussir sur le marché du travail et de devenir un citoyen pleinement engagé.

PISTES D'ACTION

L'atteinte du plein potentiel de l'élève doit être comprise aussi en fonction d'un vaste univers de compétences qui représentent autant de possibilités et d'avenues pour se réaliser et réussir. Sa maîtrise de l'univers numérique rendra sa liberté de choix d'autant plus grande qu'il pourra développer ses compétences en divers domaines.



- Accroître l'autonomie des élèves dans leurs apprentissages et dans le développement de leurs compétences tout au long de leur vie.
- Mieux intégrer les compétences du 21^e siècle dans les programmes d'étude.
- Élargir les programmes d'enseignement intensif de l'anglais en sixième année du primaire.
- Offrir un milieu scolaire stimulant et innovant qui intègre de façon optimale les technologies et les ressources éducatives numériques.
- Rendre accessibles à tous les élèves les outils et les ressources technologiques nécessaires à leur réussite.
- Introduire la littératie numérique et l'acquisition de compétences de base en programmation dans les programmes scolaires.

QUESTIONS

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?

3.2.3 Une préparation adéquate à la transition au marché du travail ou aux études supérieures

Le climat scolaire doit stimuler l'élève dans son apprentissage et dans l'atteinte de son plein potentiel. L'école doit lui offrir la possibilité de développer tous les types de compétences et d'aptitudes qui lui permettront de réussir sa transition vers les études supérieures ou son intégration au marché du travail.

Pouvoir compter sur une main-d'œuvre qualifiée constitue l'une des clés du progrès économique, social et culturel d'une société. Cette affirmation est encore plus vraie dans un environnement en pleine mutation où la compétence, l'innovation et l'information jouent un rôle fondamental dans le développement du Québec.

PISTES D'ACTION

Assurer une préparation adéquate au marché du travail ou aux études supérieures, rendre possible la réussite de tous les élèves et faciliter leur intégration sociale et professionnelle sont plus que jamais des objectifs incontournables.

- Valoriser davantage la formation professionnelle auprès des jeunes.
- Développer l'approche entrepreneuriale dans les programmes scolaires.
- Rendre obligatoire le cours d'éducation financière au dernier cycle du secondaire.
- Faciliter le passage des élèves entre les différents ordres d'enseignement.
- Accroître la mobilité des élèves en formation professionnelle vers les régions.



- Instaurer un parrainage d'entreprise garantissant un emploi lors de la réussite de la formation.
- Accélérer le développement, la révision et l'actualisation des programmes de la formation professionnelle.

QUESTIONS :

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?

3.2.4 Une école inclusive, forte de sa diversité

Le nombre d'immigrants augmente au Québec et les origines ethniques sont de plus en plus diverses. Si l'île de Montréal a été un pôle d'attraction majeur pendant de nombreuses années, l'immigration a aujourd'hui tendance à se régionaliser, bien que d'importants déséquilibres entre les régions persistent quant au choix de résidence des immigrants. Cette population immigrante accède tant à la formation générale et à la formation professionnelle qu'aux études supérieures.

Ces mutations sociodémographiques soulèvent des défis importants pour l'intégration linguistique, scolaire et sociale des personnes. L'école québécoise accueille des élèves de toutes origines et aux expériences variées. Le milieu de vie qui leur est offert doit tenir compte de cette diversité.

PISTES D'ACTION

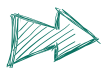
L'école doit à la fois contribuer à l'intégration linguistique, scolaire et sociale des élèves et promouvoir une culture d'accueil pour tous en valorisant l'apport de chacun.

- Mieux préparer les élèves à vivre ensemble dans une société pluraliste et reconnaître l'apport de la diversité à l'essor de la société québécoise.
- Renforcer et diversifier les services et les interventions à l'intention des nouveaux arrivants.
- Développer des interventions ciblées auprès des élèves immigrants les plus vulnérables, notamment les réfugiés.
- Favoriser les échanges interculturels et les rencontres entre les élèves de diverses cultures.

QUESTIONS :

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?





3.3 DES ACTEURS ET DES PARTENAIRES MOBILISÉS AUTOUR DE LA RÉUSSITE

Ce troisième axe touche l'environnement externe de l'école. La réussite éducative est un défi qui va au-delà de ses murs et dépasse les responsabilités du système scolaire. Si l'école est l'objet d'attentes toujours plus élevées qui proviennent de toutes parts, elle n'a cependant pas à elle seule toutes les réponses ni toutes les ressources pour y donner suite. L'éducation est une œuvre collective qui nécessite la responsabilisation et la participation d'une variété d'acteurs et de partenaires de divers horizons qui partagent une vision commune.

Ceux-ci doivent être prêts à se mobiliser autour de l'école et à déployer de multiples initiatives faisant appel à des organismes communautaires, à des représentants de la société civile, à des entreprises, à des gens d'affaires et à des citoyens engagés. Les partenariats varient selon le type de milieu scolaire, la région, les acteurs concernés et les ressources disponibles, mais tous doivent viser la levée des obstacles à la réussite éducative.

L'école et les services de garde éducatifs à l'enfance ne peuvent agir sur tous les facteurs ou déterminants, mais d'autres partenaires peuvent agir de manière simultanée et complémentaire pour accroître l'efficacité de leurs interventions. Tous ont un rôle essentiel à jouer au regard du soutien et de l'accompagnement des élèves et des parents dans leur engagement tout au long du cheminement scolaire.

3.3.1 L'engagement parental

La motivation, le rendement scolaire et les aspirations de l'élève seront influencés positivement par des parents qui se montrent encourageants, qui supervisent les devoirs et les tâches scolaires, qui expriment des attentes élevées, qui montrent une attitude positive à l'égard de l'éducation et qui s'impliquent dans la vie de l'école. En amont, des rapports constructifs entre les parents et les services de garde éducatifs à l'enfance ouvrent la voie à des relations famille-école plus soutenues et bénéfiques à l'élève.

La recherche démontre que le contexte socioéconomique propre au milieu familial de l'élève exerce une influence sur sa persévérance et sa réussite scolaires. Dans les familles de milieux défavorisés, les jeunes sont plus susceptibles de vivre des relations difficiles avec leurs parents, d'être privés d'une supervision parentale adéquate et d'être exposés à divers problèmes de santé. La probabilité de réussite est alors plus faible en raison de la prépondérance de facteurs tels que la pauvreté, le déficit de capital culturel et la sous-scolarisation des parents.

L'engagement des parents à l'égard des études de leur enfant exerce une influence déterminante sur son développement, sa réussite et la relation famille-école.

PISTES D'ACTION

L'engagement des parents, tout au long du cheminement scolaire de leur enfant, est un déterminant majeur de la réussite. La relation et la collaboration des parents avec le personnel enseignant et l'école doivent être bien établies et bénéfiques à l'élève.

- Assurer une collaboration plus efficace entre les services de garde éducatifs à l'enfance, l'école et les parents.
- Valoriser davantage le rôle des parents comme premiers éducateurs de leur enfant.
- Maintenir et renforcer l'engagement des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant.



QUESTIONS :

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?

3.3.2 L'appui des partenaires et de la communauté

L'appui de la communauté et des partenaires de divers milieux consolide le rôle et la valeur de l'école dans son milieu. Cet appui constitue la base de la valorisation sociale de l'éducation, sans laquelle les élèves et la société québécoise tout entière ne peuvent se développer et progresser à leur pleine mesure.

PISTES D'ACTION

La valorisation sociale de l'éducation est indispensable pour que les interventions des différents acteurs soient convergentes et porteuses d'effets structurants à court et à long termes.

- Mettre l'éducation au premier rang des priorités de la société québécoise.
- Renforcer l'engagement et la mobilisation de tous les partenaires de l'école.
- Mieux définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs à l'égard de la réussite éducative
- Responsabiliser davantage les entreprises dans le parcours des élèves en formation professionnelle et dans le développement des compétences de base en lecture et en écriture de leurs employés.

QUESTIONS

- Ces pistes d'action vous semblent-elles pertinentes ?
- Quels moyens devraient être pris pour les réaliser ?
- Quelles autres actions pourraient être envisagées ?

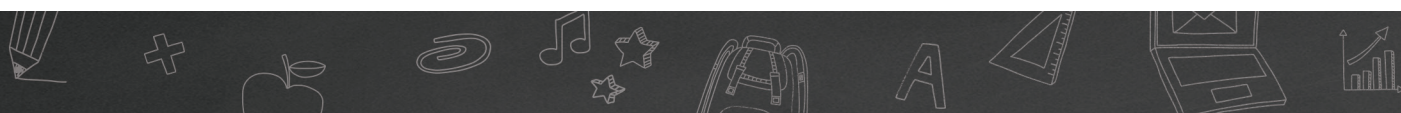


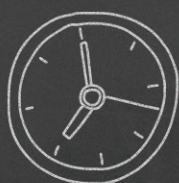
CONCLUSION

L'ouverture d'un large dialogue social sur la réussite éducative représente un moment fort dans l'évolution du système scolaire québécois et requiert la participation du plus grand nombre possible d'acteurs et de partenaires. Ainsi, plusieurs modalités de consultation sont prévues pour donner la parole aux élèves, aux parents, au personnel enseignant, au personnel scolaire, à diverses organisations ainsi qu'à tous les citoyens qui s'intéressent à la question.

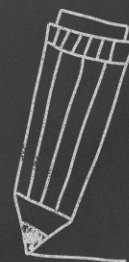
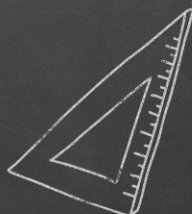
C'est sur la base des trois axes, des pistes d'action et des questions sous-jacentes présentés dans ce document de consultation que nous engageons la réflexion. L'objectif est de susciter des échanges constructifs sur l'avenir des élèves, de favoriser l'émergence de consensus sur les priorités éducatives et de faire ressortir les idées et les pratiques novatrices. Le gouvernement souhaite instaurer une réflexion collective qui se poursuivra au-delà de cet exercice de consultation. L'éducation doit être l'objet d'une préoccupation sociale constante et d'un investissement collectif résolument tourné vers l'avenir.

Les consultations publiques permettront d'élaborer une politique qui préconisera une vision à long terme ainsi que des orientations claires, cohérentes et partagées par l'ensemble de la société en matière de réussite éducative. Cette politique constituera le point d'ancrage de nos priorités d'action et des mesures qui seront mises en œuvre au cours de la prochaine décennie.





A



education.gouv.qc.ca

